



Creil, le 23 juillet 2024

*Aux membres du Conseil
de Quartier Rouher*

Maison de la ville
03 44 29 52 24
citoyennete@mairie-creil.fr

Objet: Relevé d'informations et de décisions du Conseil de quartier du 25 juin 2024.

Ordre du jour :

- Présentation du spectacle « La Place des anges » par la Faïencerie
- Présentation du parcours de la Flamme olympique et de Creil c'est l'été
- Lancement du Budget Participatif saison 6
- Retour sur les signalements et Questions diverses
- Pot de l'amitié

Etaient présents :

Elus municipaux :

M. Ahmet BULUT, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, la démocratie participative et la coordination des Conseils de Quartier.

Mme. Aïssata SOW, conseillère municipale déléguée au quartier Rouher.

Services :

M. Geoffroy DENIS, chargé de mission Démocratie Participative.

Partenaires :

Mme. Audrey DUMOULIN, chargée des relations avec le public de la Faïencerie.

Habitants : 8.

- **1^{er} point : Présentation du spectacle « La Place des anges » par la Faïencerie**

Dans le cadre du Festival Mosaïque, la Faïencerie met en place des spectacles dans les 11 communes de la communauté d'agglomération Creil Sud Oise. La programmation sera diffusée durant l'été.

Le spectacle participatif « la Place des anges » se produira le 28 septembre à 20h30 à Creil. Celui-ci portera sur l'arrivée d'anges sur la Terre chargés de rétablir la paix entre les Hommes. La compagnie théâtrale arrivera sur place le 23 septembre afin d'installer le matériel. Il s'agira d'un spectacle en plein air comprenant des tyroliennes qui sera particulièrement impressionnant et esthétique.

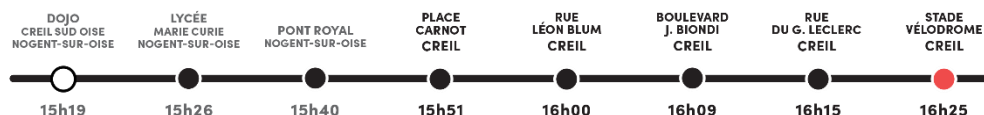
Dans ce cadre, il est possible de se porter bénévole afin de participer au spectacle afin de :

- Aider à l'atterrissage des anges sur terre
- Faire tournoyer les plumes dans le ciel
- Ouvrir la voie et guider l'ange gonflable au milieu du public

Il faut pour cela, contacter la Faïencerie afin de se porter volontaire.

- **2^{ème} point : Présentation du parcours de la Flamme olympique et de Creil c'est l'été**

Parcours de la flamme :



Annulation des marchés :

Place Carnot le mercredi 17 juillet et Champs de mars le jeudi 18 juillet

Restrictions de stationnement et circulation :

Le stationnement sera interdit du 17 juillet 20h au 18 juillet 18h + la circulation sera interdite le 18 juillet de 14h30 à 18h dans les rues suivantes :

- Rue Gambetta ; Rue de la République ; Rue Léon Blum ; Boulevard Jean Biondi (entre la rue Léon Blum et la rue de Canneville) ; Rue de Canneville Rue Félix Eboué ; Rue du Général Leclerc (entre la rue Félix Eboué et la place Roger Salengro)

Impossibilité de sortir des parkings de 14h30 à 18h le 18 juillet, :

- Parking de la Faïencerie ; Parking impasse du Palais ; Parking du supermarché MATCH ; Parking souterrain rue République ; Parking de l'Hôtel de Ville ; Parking de la rue Saint Cricq Cazeaux

Village Olympique et animations le 18 juillet :

Sur la place Carnot, un village aquatique

- Bassins gonflables avec mini bateaux, toboggans, surf mécanique.

- De 14h à 14h45 spectacle de sports urbains.

La piscine municipale, ouverte de 10h à 13h30 puis de 16h à 18h, **gratuite** pour tous : mini-tournois de basket et de volley aquatiques, matchs de water-polo.

La base nautique sur l'île Saint-Maurice permettra aux visiteurs de pratiquer de l'aviron et du canoë-kayak.

Au stade Vélodrome, un **village olympique** sera installé à partir du 15 juillet jusqu'au 18 juillet :

- Des démonstrations et des initiations sportives seront animées par les associations locales.
- 17h15, une cérémonie honorera les grands sportifs de notre territoire,
- 18h15 spectacle de sports urbains mené par Nicolas Fleury, champion du monde junior et double-champion de France de VTT Trial.

Creil c'est l'été, Club Paris 2024 du 22 Juillet au 11 août sur la plaine de Jeux du champ de Mars de 15h à 20h30 :

Différentes animations proposées :

Zone aquatique comprenant grande structure aquatique, pataugeoires, toboggan.

Des douches seront installées ainsi qu'un coin avec transats et parasols

Zone Club 2024: un écran géant sera installé permettant la retransmission des épreuves de JO. Mise en place d'activités virtuelles

Zone Loisirs:

Plusieurs structures seront installées: trampoline, piste roller, parcours gonflables, manège train. Kart, poney

Présence d'associations qui proposeront différentes activités créatives, culturelles, sportives.

• 3^{ème} point : Lancement du Budget Participatif saison 6

Définition :

Le budget participatif est un outil qui donne **la possibilité aux citoyens et aux associations de proposer des projets** et de participer directement aux décisions qui concernent leur vie quotidienne.

Actuellement, une enveloppe financière de **400 000 euros** (soit l'équivalent de 11,20 euros par habitant), est dédiée à la réalisation des projets portés par les citoyens.

Le budget participatif a pour délimitation géographique d'application l'ensemble du territoire communal (ville de Creil), et s'appliquera selon le découpage traditionnel des conseils de quartier (soit **7 quartiers concernés par le dispositif** du budget participatif).

Objectifs :

- **Permettre aux citoyens d'être acteurs des projets** mis en œuvre au titre de l'amélioration de leur cadre de vie, de la transition écologique, de la propreté et de la sécurité de leur quartier.
- **Favoriser la participation citoyenne** et l'investissement des creillois dans les politiques publiques locales.

Dépôt et conditions de recevabilité :

Du **1er juin au 31 aout 2024** > Période de dépôt sur la plateforme participative dématérialisée **jeparticipe.creil.fr**. Accompagnement possible par la MDLV.

Les projets peuvent être déposés par des **creillois de 16 ans ou plus, ou par des associations** œuvrant sur le territoire de la commune.

1. **Satisfaire un motif d'intérêt général** (le projet est à visée collective et de nature à bénéficier à tous les habitants du quartier)
2. Entrer dans le **champ de compétence de la ville**
3. Rentrer dans le cadre des **dépenses d'investissement**
4. Respecter les **valeurs de la République**
5. Entrer dans les catégories suivantes : **amélioration du cadre de vie, transition écologique, propreté, sécurité**

Il est préconisé de :

- **Constituer des groupes de travail** autour d'un ou plusieurs projets dans le quartier.
- Suivre la **méthodologie de dépôt** des projets :

1.Rappel du contexte/Constats.

2.Diagnostic simplifié.

3.Présentation de la finalité du projet et de ses objectifs.

Le calendrier :

- **Du 1^{er} juin au 31 aout 2024** : Dépôt des projets.
- **Septembre – Octobre 2024** : Etude de faisabilité technique, juridique et financière du projet. Comité technique et pré-sélection des projets.
- **Novembre 2024** : Audition des porteurs de projet devant le jury

- **Décembre 2024** : Annonce des Lauréats. Phase de vote citoyen afin de désigner un « prix du public ».
- **Début d'année 2025** : Annonce du projet Lauréat « prix du public ».
Phase de vote sur la plateforme participative.
Cadeau d'une valeur de 250 euros au porteur de projet gagnant.
- **A compter de janvier 2025** : la ville de Creil s'engage à lancer la phase de mise en œuvre des projets lauréats en lien avec les porteurs de projets.

• **4^{ème} point : Retours sur signalements.**

- Lierre au niveau du stade vélodrome : les racines n'ont pas été coupées.
Demande effectuée au prestataire, sera réalisé prochainement.
- Allée piétonne Brossolette : taillée mais le buisson est apparemment mal planté et empiète sur le passage.
Pas de problème d'implantation. Demande d'entretien effectuée auprès de Oise Habitat, sera réalisée cet été.
- Plus de nettoyage sur la Place de l'église et rue Felix Eboué depuis 2 mois apparemment.
Le prestataire SUEZ intervient quotidiennement sur la place de l'Eglise et rue Félix Eboué.
Les buissons situés autour de l'immeuble appartiennent au bailleur et doivent être nettoyés et entretenus par leurs agents.
- Réverbère à côté de l'église ne fonctionne pas entre la maison des prêtres et l'église.
Demande faite, traitement en cours
- Potelets au niveau de l'entrée de l'église mal implantés, gênent le passage pour les véhicules transport pour handicapés et services funéraires
Le service voirie rencontrera le personnel de l'église pour améliorer les problèmes de girations
- Allée Brossolette reste allumée toute la nuit. 3 lampadaires dysfonctionnent.
Demande faite pour les 3 lampadaires, traitement en cours.
Allumage maintenu actuellement sur ce secteur suite incendie Buhl
- Apparemment, problèmes d'éclairage sur plusieurs quartiers : Moulin, Cavées, Rouher. Lampadaires non fonctionnels en soirée et allumés le jour sur certains secteurs.
Est-il possible d'obtenir plus de précisions sur les lampadaires non fonctionnels?
L'allumage de jour correspond aux recherches de pannes et changement de lampadaires
- Véhicule ventouse : plusieurs véhicules signalés et non enlevés. Problème général sur les signalements voitures ventouses.
Les fourrières sont actives sur le secteur. En cas de constatation de véhicule ventouse, contacter la PM.
- Rue Stéphane Mallarmé sur le premier parking : deux barrières de niveau dégradées
Le service Voirie programme une intervention sur les équipements
- Entre le 5 et le 7 rue Léo Lagrange : passage piéton effacé.
Des travaux de la sente sont programmés cette année qui intègrent cette traversée dans le projet.
- 8 rue Léo Lagrange : nuisances sonores en soirée notamment apparemment dues à une association.
Problématique connue et prise en charge par la PM.

- Point de deal devant la mairie de quartier.
Des patrouilles pédestres régulières sont effectuées sur Place de l'Eglise-Madeleine Blin-Eboué.
- Le Camion rue Paul Valéry est revenu, il monopolise des places.
La PM est intervenue au mois d'avril 2024 pour que cette personne ne stationne plus à cet endroit et stoppe la vente de légumes conditionnés dans son camion.
- Mécanique sauvage à l'angle Brossolette/Garenne.
C'est en consigne permanente pour les deux brigades. PV effectués
- Ilotiers ne passent apparemment pas à Clémenceau.
*L'ilotier du secteur intervient sur l'ensemble du parking Clémenceau.
Le nettoyage des abords des enclos et des résidences incombe à la copropriété et au bailleur.*

- **5^{ème} point : Questions diverses.**

- Bancs devant l'église détériorés. Demande déjà effectuée lors d'un précédent CQ.
- Demande de caméra sur la place de l'église. Apparemment cela était le cas auparavant.
- Trafic de stupéfiant sur la Place de l'Eglise.
- Corbeille à remplacer sur la Place de l'Eglise.
- Barrière au niveau de l'école Macé ouverte constamment.
- Envisager une taille de la végétation sur la Place de l'Eglise.
- Possible d'envisager des toilettes publiques au niveau de la Place de l'Eglise?
- Rue Nerval : manque de places PMR malgré plusieurs demandes.
- Pas de conteneur à verres secteur J. Macé, ou est le point de dépôt volontaire le plus proche ?
- Local Asso intermaide: escaliers détériorés à l'intérieur du bâtiment.

Conclusion

Monsieur BULUT a clôturé la séance en remerciant les participants.

La prochaine session des conseils de quartier devrait être remplacée par une Assemblée Générale des Conseils de quartier qui se tiendrait au 3^{ème} trimestre 2024.